

### DOSSIER DE PRESSE 2022

# NET-ENTREPRISES, AU SERVICE DE LA SIMPLIFICATION

**CONTACTS PRESSE** 

GIP-MDS
Frédérique Lebon
06 42 70 44 48
frederique.lebon@gip-mds.fr

Agence Bona fidé
Pierre Marié
06 09 46 88 93
pmarie@bonafide.paris

### **Sommaire**

Edito: « La simplification des démarches pour les entreprises doit se poursuivre »

- 1. Net-entreprises en chiffres
- 2. Une plateforme unique pour toute la protection sociale, gratuite et simple d'utilisation
- 3. Un bouquet de services pour les entreprises qui s'étend
- 4. L'identité numérique partagée Net-entreprises
- 5. La DSN, une démarche pour 70 procédures
- 6. La DSN, socle du prélèvement à la source
- 7. Un collectif inédit pour moderniser et faciliter les déclarations sociales
- 8. Net-entreprises, histoire d'une mutualisation

# Édito: « La simplification des démarches pour les entreprises doit se poursuivre »

« Depuis l'ouverture du portail en 2000, Net-entreprises a permis de nombreuses avancées, avec notamment l'arrivée de la déclaration sociale nominative (DSN) en 2012, sa généralisation en 2017 au secteur privé avant l'engagement de la Fonction publique à partir de 2020, ou bien encore la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu en 2019. Depuis, son bouquet de services ne cesse de s'étendre de même que les usages de la DSN.

La première force de Net-entreprises, c'est le collectif inédit qu'il constitue, puisqu'il réunit l'ensemble des organismes de protection sociale, les éditeurs de logiciels, les entreprises, les salariés et les experts-comptables autour d'un même objectif :

# Moderniser les déclarations sociales, pour toujours plus de simplification au service des entreprises

Net-entreprises est utile à la fois aux entreprises et aux organismes. Il simplifie la vie des entreprises avec un accès simple et unique et il contribue à accélérer fortement la dématérialisation des formalités des organismes et moderniser leurs procédures. C'est le sens des résultats d'une étude réalisée par l'Ifop en 2022, qui confirme l'utilité et la praticité de Net-Entreprises, largement vu comme un élément important de simplification pour les entreprises.

La simplification des procédures est encore un chemin comme en témoignent les résultats de l'enquête de satisfaction menée en mai 2022 qui malgré leur bon niveau trace encore des voies pour plus de simplicité pour les employeurs, en travaillant par exemple sur la normalisation des données pour que, tout au long de la chaîne, l'ensemble des acteurs comprenne bien la valeur de la donnée et partage le même vocabulaire et évite des interrogations inutiles des entreprises.

Net-entreprises, qui constitue un point d'accès connu des entreprises doit aussi demain permettre la délivrance de services « retours », services que les entreprises sont en droit d'attendredu fait de leurs efforts pour fournir des données de qualité, avec par exemple la mise à disposition automatique d'indicateurs précalculés sur la base des données DSN qui leur permettront de gagner du temps et de mieux piloter leur gestion RH en se comparant avec les éléments de leur région ou de leur secteur d'activité.



Eric Hayat,
Président du GIP-MDS



Elisabeth Humbert-Bottin, Directeur général du GIP-MDS

## 1. Net-entreprises en chiffres

### Plus de 40 millions de déclarations

déposées chaque année sur net-entreprises.fr

### 70 procédures remplacées

par la déclaration sociale nominative (DSN)

### 28 millions d'individus

dont 5 millions d'agents de la Fonction publique

## 2,2 millions d'entreprises,

soit la quasi-totalité des entreprises en France

### 60 000 employeurs publics depuis 2022,

représentant l'ensemble de la Fonction publique d'Etat, hospitalière et territoriale

# Net-entreprises : un outil utile et facile à utiliser, source de simplification pour les entreprises

Selon une étude réalisée par l'Ifop en 2022, 96% des déclarants et experts-comptables ont une bonne image de Net-entreprises.

91% considèrent que Net-entreprises « a été et est un élément important de la simplification des démarches des entreprises ».

Son utilité et sa praticité font également consensus : 97% le jugent « utile » et 89% « facile » à utiliser.

# 2. Net-entreprises, une plateforme unique pour toute la protection sociale, gratuite et simple d'utilisation

Avec plus de 40 millions de déclarations chaque année par l'ensemble des entreprises, Net-entreprises s'est progressivement inscrit dans le quotidien des entreprises comme le portail d'accès de référence pour effectuer leurs formalités administratives et sociales.

La plateforme net-entreprises.fr a notamment pour fonction de gérer la Déclaration Sociale Nominative (DSN), qui permet aux employeurs de ne plus avoir à remplir qu'une seule déclaration (qui en couvre aujourd'hui plus de 70), sur la base des données de la paie. Cette procédure commune facilite le dialogue avec les organismes de la protection sociale et contribue à des données de meilleure qualité.

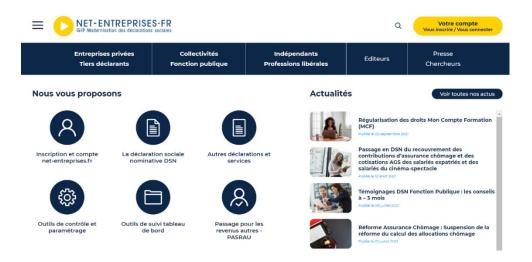
Entièrement gratuite et simple d'utilisation, la plateforme offre une navigation fluide aux utilisateurs et facilite le parcours utilisateur à travers un accès personnalisé aux services.

#### Une offre déclarative complète et facile d'accès

Net-entreprises rassemble les déclarations relatives aux cotisations sociales et aux événements de la vie professionnelle des salariés du régime général et du régime agricole. Net-entreprises propose également des déclarations spécifiques à certains secteurs d'activité ou propres à certains statuts comme celui des employés et clercs de notaires, en attendant que ces déclarations spécifiques intègrent la DSN.

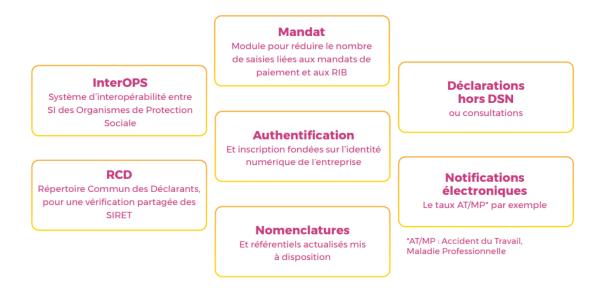
D'autres formalités demeurent en parallèle, mais elles sont également accessibles aisément. A l'embauche ou lors d'un accident du travail, les employeurs et leurs tiers déclarants peuvent remplir leurs obligations sociales grâce aux services digitalisés de Net-entreprises.

La plateforme net-entreprises.fr offre la possibilité aux entreprises et à leurs mandataires (experts comptables, centres de gestion...) d'effectuer et de régler leurs différentes déclarations sociales avec un accès unique et à partir soit de la plateforme net-entreprises.fr, soit d'une autre plateforme (comme <u>jedeclare.com</u>, par exemple) s'interconnectant simplement avec net-entreprises.fr, grâce à l'identité numérique des entreprises.



# 3.Un bouquet de services pour les entreprises qui s'étend

Net-entreprises développe régulièrement de nouveaux services pour répondre aux demandes de ses membres et partenaires et pour trouver des solutions aux besoins RH des entreprises.



#### **InterOPS**

Géré par Net-entreprises, le standard d'échange InterOPS est destiné à sécuriser et faire inter-opérer les Systèmes d'Information des Organismes de Protection Sociale, rendant ainsi transparent pour les entreprises la distribution des services qui leur sont proposés entre plusieurs organismes.

#### Répertoire commun des déclarants (RCD)

Toutes les informations décrivant les entreprises sont actualisées et conservées au sein du Répertoire commun des déclarants (RCD). Une seule et même reconnaissance pour un seul et même déclarant sécurise l'identification des entreprises, tout en leur permettant de réaliser moins de déclarations.

#### **Module mandat**

Le module mandat permet de stocker dans un espace sécurisé les mandats de paiement existants ou les RIB déjà enregistrés. Ceux-ci peuvent ainsi être réutilisés sans que l'utilisateur n'ait besoin de les re-saisir (« Dites-le-nous une fois »), ce qui allège ses charges administratives et lui fait gagner du temps.

#### **Déclarations hors-DSN ou consultations**

Une quinzaine de déclarations « hors-DSN » sont accrochées à ce jour au portail Net-entreprises (Taux AT/MP, Attestation employeur Pôle Emploi...). Le déclarant arrive ainsi facilement sur le service accroché, dans des conditions de sécurité et traçabilité équivalentes à celles de Net-entreprises.

#### Nomenclatures et référentiels

Les nouvelles réglementations (taux, nomenclatures, tables de références) sont intégrées directement aux logiciels et les mises à jour notifiées automatiquement aux utilisateurs abonnés.

#### Notifications électroniques

Les entreprises sont désormais notifiées électroniquement des informations qui les concernent, comme le taux personnalisé du prélèvement à la source ou les taux AT/MP. Ces notifications revêtent le même caractère officiel que les recommandés papier. Les travaux sur les notifications dématérialisées des taux AT/MP se poursuivent, avec la création d'une application « Net-CRM » pour porter les flux en API et notifier directement à l'utilisateur lorsque qu'une mise à jour ou une erreur est identifiée.

La notification dématérialisée au taux AT/MP est obligatoire depuis janvier 2022 pour toutes les entreprises relevant du régime général, quel que soit leur effectif et y compris les moins de 10 salariés.

#### Une base de connaissances à disposition des utilisateurs

Un espace de documentation est disponible sur la base de connaissances de Net-entreprises. Cette base de connaissances comprend des consignes précises élaborées par Net-entreprises et les organismes de protection sociale (OPS), afin que les déclarants puissent s'assurer de la qualité de leurs données.



# 4. L'identité numérique partagée Net-entreprises

Grâce à son identifiant Net-entreprises, une entreprise peut se connecter aux sites des organismes qui ont déployé le service d'identité numérique partagée développé par Net-entreprises. Il s'agit d'une application concrète du principe « Dites-le nous une fois », comme pour l'identifiant France Connect des citoyens.

0

Me connecter avec Net-Entreprises.fr

#### Un système plus simple, plus efficient et plus sûr

Pour l'entreprise, le service d'identité numérique partagée représente un gain de temps et une simplification considérables, avec moins de mots de passe et des suppressions de contact qui peuvent se faire en un seul endroit.

Pour les organismes, la mutualisation des moyens est une source d'économie, puisque chaque organisme n'a pas à investir lui-même dans un système d'identification.

Enfin, **les contacts sont fiabilisés** : les adresses mail et leur délai d'expiration sont régulièrement testés et purgés.

#### Une fonctionnalité déjà mise en œuvre par de nombreux partenaires

L'identité numérique est déjà partagée pour :

- Le site dédié au Compte Professionnel de Prévention de la CNAV
- Le site **jedeclare.com** des experts-comptables
- Le site d'un organisme de prévoyance
- L'accès aux taux AT/MP pour l'Assurance Maladie
- L'accès à Portailpro
- L'accès au compte employeur du Compte Personnel de Formation (CPF) pour la Caisse des Dépôts
- L'accès au compte de la **CRPCEN** (Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires)

#### Deux modalités possibles

L'accès entre portails partenaires : l'interopérabilité

L'interopérabilité permet de mettre en relation des identités entre portails partenaires. L'utilisateur doit s'inscrire sur les deux portails et associer ses inscriptions une première fois. Par la suite, il s'authentifie sur l'un ou l'autre des portails et navigue entre eux sans nécessité de réauthentification.

#### OU

#### L'Accès par « MAG », Mire d'Authentification Générique

Le site partenaire délègue à Net-entreprises les traitements d'inscription et d'authentification de manière totalement transparente pour l'utilisateur. La saisie des données d'inscription et d'authentification est déportée vers un autre organisme en véhiculant ce qui est déjà connu sur net-entreprises. fr grâce au stock de 3 millions d'entreprises inscrites. L'authentification « MAG » évite au site partenaire d'investir sur toute la logique de gestion des inscriptions.

# 5.La DSN, une démarche pour 70 procédures

La Déclaration Sociale Nominative (DSN) est désormais le seul canal de transmission des données sociales pour tous les employeurs du secteur privé depuis janvier 2017, c'est-à-dire pour plus de 2 millions d'entreprises et 22 millions de salariés. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, l'ensemble de la Fonction publique, soit 5,6 millions d'agents, est également passée à la DSN.

#### Un flux mensuel unique, dématérialisé et automatisé pour faciliter la vie des déclarants

La DSN permet de réaliser l'équivalent de 70 procédures en une seule fois, à partir des données de la paie. En un seul flux mensuel dématérialisé, les données sont transmises automatiquement aux organismes de protection sociale (OPS), en fonction de leurs besoins. Chaque information est donnée une seule fois. Des signalements d'évènements (arrêts de travail, fins de contrats de travail, etc.) complètent le dispositif mensuel s'ils sont indispensables à connaître en cours de mois.

Grâce à la DSN, plus besoin de se préoccuper de la périodicité des déclarations ou de différentes mises en forme des mêmes données. Les organismes et les entreprises parlent un langage commun, avec des données normalisées. La DSN se base seulement sur les données connues de l'employeur : chaque information, demandée une seule fois, est issue des systèmes de paie et RH.

#### De nombreuses évolutions pour poursuivre la dynamique de simplification

# Le périmètre de la DSN ne cesse d'évoluer : quelques exemples des évolutions portées en 2022 ou prévues en 2023

2022	2023
Généralisation de la DSN à la Fonction publique	Transfert du recouvrement des cotisations retraite
	complémentaires Agirc-Arrco et des cotisations
	CRPCEN vers l'Urssaf
Recouvrement de la taxe d'apprentissage et	Transfert CFP-TA avec l'intégration de la CSA
contribution à la formation (CFP-TA) par l'Urssaf	(contribution supplémentaire à l'apprentissage) en
	DSN
Recouvrement des cotisations CNIEG par l'Urssaf	Intégration des détenus travailleurs en DSN
	Extension des CRM normalisés à la CRPNPAC et à la
Généralisation du recouvrement des cotisations	fiabilisation des identités des salariés
Assurance Chômage des intermittents du spectacle et	
des expatriés en DSN	
	Refonte du tableau de bord DSN
Entrée en DSN des caisses de congés du BTP,	
Manutention portuaire et Bâtiment, ainsi que des	
établissements de Monaco et Mayotte	
Réception automatisée des effectifs généraux et OETH	
calculés par l'Urssaf et la MSA	
Prise en compte des temps partiels thérapeutiques dans	
le périmètre des arrêts de travail	
Calcul du taux Bonus-Malus notifié automatiquement	

# 6.La DSN, socle du prélèvement à la source

#### Un dispositif qui s'appuie sur la DSN

Le prélèvement à la source a pu être mis en place grâce à la DSN, vecteur déclaratif adossé à la paie, dans un cadre normalisé porté par les données de la paie. Le PAS a ainsi été mis en œuvre en s'inscrivant dans les principes de référence de la DSN, ce qui en a permis l'acceptation : un rythme mensuel, une déclaration par SIRET, un sens des données unique pour tous. C'est la première fois que des obligations fiscales s'appuient sur une déclaration conçue et portée hors de la DGFiP.

Les entreprises reçoivent ainsi automatiquement le taux de prélèvement à appliquer sur le salaire par le même système informatique que celui par lequel elles transmettent leurs données sociales. La mise en place du prélèvement est automatique.

Ce dispositif est un nouvel exemple de collaboration innovante entre administrations, dans la cadre du principe « Dites-le-nous une fois ». Il concerne aujourd'hui 38 millions de foyers fiscaux.

#### PASRAU, pour les revenus autres que les salaires et les employeurs hors-DSN

Pour le prélèvement des revenus autres que les salaires et pour les employeurs qui n'étaient pas encore en DSN, un dispositif nommé PASRAU, prélèvement à la source des revenus autres, développé par Netentreprises, a également été mis en place.

Ce dispositif, construit sur le même modèle de normalisation que la DSN, a pu, en un temps record, appuyer la mise en place du prélèvement à la source pour la Fonction publique et pour les organismes versant des revenus non-salariés (pensions de retraite, indemnisation chômage...), soit 70 000 déclarations correspondant alors à 75 millions de lignes par mois.

# 7.Un collectif inédit pour moderniser et faciliter les déclarations sociales

Net-entreprises est un collectif inédit composé de membres rassemblant des acteurs publics et privés.

Sous la tutelle de la Direction de la Sécurité Sociale (DSS), il regroupe :

- Les organismes de protection sociale (Urssaf Caisse nationale, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnav, Cnam, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, Unédic, caisses de secteurs d'activité spécifiques ou régimes spéciaux)
- Des organismes de prévoyance collective (CTIP, France Assureurs, FNMF)
- Les organisations patronales (CPME, MEDEF, U2P)
- Des syndicats de salariés (CFDT, CGT, CGT-FO)
- Des représentants d'utilisateurs comme les éditeurs de logiciels (Numeum)
- Les experts-comptables (Conseil National de l'Ordre des experts-comptables).

La Caisse des Dépôts (CDC) et les trois caisses de retraites de la Fonction publique (RAFP, IRCANTEC et CNRACL) ont rejoint Net-entreprises en 2020 pour offrir un bouquet de services simplifiant les démarches aux organismes publics, autour de la DSN.

#### Net-entreprises : un vecteur de mutualisation pour les organismes

L'originalité de Net-entreprises réside dans la capacité de ses membres, publics ou privés, à coopérer efficacement et à mutualiser leurs expertises et leurs moyens au service de la modernisation des déclarations sociales.

Les mutualisations de services rendues possibles par Net-entreprises évitent ainsi à chaque organisme de développer sa propre solution et de démultiplier les coûts.

#### L'intérêt des utilisateurs comme boussole

L'ensemble des membres échange régulièrement au sein d'instances dédiées avec toujours à l'esprit de trouver le bon équilibre entre les besoins des organismes et les capacités des entreprises. Cela nécessite de poursuivre ces discussions régulières pour comprendre les demandes et les usages de chacun ; la donnée doit avoir un sens pour celui qui la gère au quotidien et elle doit générer un bénéfice d'usage pour celui qui la reçoit. Les employeurs sont consultés lors de la mise en place de services qu'ils peuvent tester et font partie intégrante du processus de décisions.

#### Les comités régionaux

Dans chaque région, les organismes de protection sociale ont constitué des comités régionaux, qui sont une pierre angulaire pour la réussite du dispositif car délivrant sur les territoires et en proximité les explications nécessaires au bon usage des systèmes. Les comités régionaux organisent tout au long de l'année des réunions d'information, avec une rendez-vous annuel dans les « Rencontres Extra », moments d'échanges majeurs de partage d'expériences et de conseils opérationnels.

#### Des indicateurs à valeur ajoutée calculés à partir de la DSN

Net-entreprises.fr permet de restituer aux entreprises des informations à forte valeur ajoutée à partir des données qui sont recueillies sur la plateforme.

Ainsi l'effectif d'une entreprise qui est désormais calculé par l'Urssaf à partir des données de la DSN est mis à disposition automatiquement.

De nouvelles données pourront être rendues disponibles sur le tableau de bord : absentéisme, écarts de salaire, type de contrats gérés, égalité femmes-hommes...

Pour les individus, la DSN permet un accès facilité aux informations déclarées à leur sujet, avec la possibilité de les consulter sur le portail « mesdroitsociaux.gouv.fr ». Ils peuvent ainsi vérifier leur bon accès aux droits sociaux.

Les données véhiculées par la DSN permettent également le calcul en temps réel des APL, sans démarche à effectuer, sur la base des 12 derniers mois et non plus des revenus de l'année N-2.

Enfin, des indicateurs peuvent également être calculés pour le compte de l'Etat, comme cela a été le cas pour l'activité partielle pendant la crise sanitaire, par exemple, pour la mise en œuvre technique du bonusmalus ou bien encore pour l'Unedic, avec le calcul d'indicateurs sur les contrats courts et l'intérim.

#### Covid-19: focus sur la gestion de la crise par Net-entreprises

#### Un collectif coordonné et réactif

Les mois de crise sanitaire ont démontré la force du collectif du GIP-MDS. Les initiatives prises en urgence en articulation étroite avec la DSS, l'ACOSS, la CNAM, la MSA, la DGEFP et plus globalement l'ensemble des organismes de protection sociale (OPS), ont permis de garantir la diffusion, en temps réel, d'une information fiable face aux mesures prises dans le cadre de la crise du Covid-19 envers les entreprises.

Reports de cotisations, dispositifs exceptionnels, activité partielle, exonérations, aides... Dès mars 2020, les organismes ont travaillé en urgence et de façon concertée avec le GIP-MDS pour créer ce dispositif centralisé de relai des informations.

Près de 3 millions d'emails ont ainsi été diffusés par Net-entreprises en direction des entreprises, avec un excellent taux de délivrabilité (98,5%). Net-entreprises a édité des fiches consignes pour permettre aux éditeurs de paramétrer leurs logiciels et aux entreprises de remplir leur DSN en conformité avec les données attendues par les organismes.

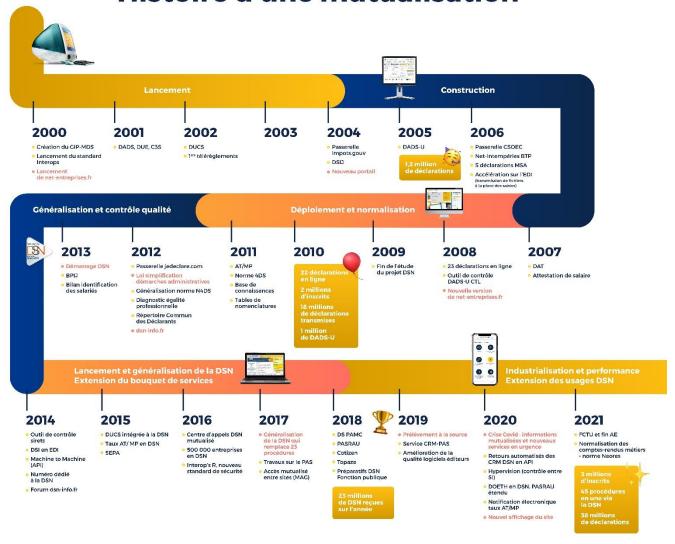
La base de connaissances, et les sites dsn-info.fr et net-entreprises.fr ont dû être mis à jour régulièrement. Les équipes du centre d'appels ont été informées au fil de l'eau, pour délivrer la bonne information aux déclarants et répondre à leurs questions. Grâce à la coordination et à la solidité de net-entreprises.fr face à l'augmentation des actes déclaratifs, toutes les campagnes annuelles ont pu être menées à bien.

#### Création de services en urgence

Une application accrochée sur net-entreprises.fr a été mise en place avec la CNAM en un temps record. Ce service en dépôt de fichier permet aux grandes entreprises de déclarer tous leurs salariés arrêtés sur un seul fichier, leur évitant ainsi de saisir autant de formulaires que de salariés en arrêt. Un service identique a été développé par la MSA pour les salariés du régime agricole.

Dans ce contexte de crise, le GIP-MDS a pleinement joué son rôle de facilitateur au service de la protection sociale, pour relayer les justes informations de manière complète et réactive.

# Net-entreprises Histoire d'une mutualisation





URSSAF - AGIRC-ARROO - CNAV - CNAM - CNAF - PÕLE EMPLOI UNEDIC - MSA - UCF CIBTP - CS - CRPCEN - CTIP - FFA MUTUALITÉ FRANÇAISE - CRPIPAC - CPRESNOF - CNIEG - CAMIEG ENIM - CAVIMAC - CNBF - CDC - RAFP - IRGANTEC - CMRACI CTOT - CPME - GGT - CGT-FO - CSOEC - FNSEA - MEDEF SYNTEC NUMÉRIQUE - UNAPL - UZP